

1. GENERALITES

Les conditions de vente de DELTAFLUID prévalent en cas de conflit ou d'incompatibilité entre les termes et les conditions d'achat contenus dans la commande du Client ou dans tout autre document émis par Client, que ces conditions aient été reçues et acceptées ou non par DELTAFLUID. Aucune modification de ces conditions de vente n'engage Deltafluid sauf dérogation formelle et expresse de DELTAFLUID.

2. DEVIS

Sauf indication contraire, les devis émis par DELTAFLUID sont valables pour une période maximale de trente (30) jours entre la date d'émission du devis et la date de réception de la commande du client sauf autre précision mentionnée dans le devis.

3. PRIX / COUT DE TRANSPORT

Les prix sont établis en tenant compte du taux de change, du tarif des matières premières et du coût de fabrication en cours au jour d'envoi du devis. Sauf indication contraire dans le devis, les prix sont susceptibles d'être modifiés avec ou sans préavis jusqu'à l'acceptation du devis par le client. Les prix sont sujets à correction si une erreur est constatée. Sauf indication contraire, les prix s'entendent selon Incoterm EXW Lacq. Les moyens de transport habituels sont choisis par DELTAFLUID et ce transport reste à la charge du Client. En cas de demande expresse du client, d'autres moyens de transport ou méthodes d'emballage pourront être choisis ; les frais supplémentaires restent à la charge du Client et pourront être facturés séparément de la commande principale. La demande spécifique contenant la description exacte des modes de transport et/ou d'emballage doit parvenir à DELTAFLUID au moment de la commande. Cette demande peut être refusée en cas d'impossibilité de l'effectuer.

4. LIVRAISON

Les délais mentionnés sur le devis sont des délais estimés; ils sont basés sur les conditions du marché en vigueur respectivement au moment de la date de devis de DELTAFLUID et de l'acceptation par DELTAFLUID de la commande du Client. Le délai de livraison commence à courir à compter de l'envoi de la confirmation de commande par DELTAFLUID. Ce délai est valable sous réserve que le Client ait fourni à temps tous les documents et les validations correspondantes, que toutes les questions techniques aient été clarifiées et que l'acompte convenu ait été reçu le cas échéant. Si une ou plusieurs de ces dispositions subissent un retard dû au Client, la date de livraison sera reprogrammée en conséquence. DELTAFLUID peut prolonger les délais de livraison ou, à son gré, annuler la commande du Client en totalité ou en partie sans autre responsabilité que de renvoyer l'acompte payé.

5. FORCE MAJEURE

DELTAFLUID ne sera pas responsable de toute perte ou dommage supporté par le Client pour une raison indépendante de la volonté de DELTAFLUID, y compris, mais sans limitation, catastrophe naturelle, guerre, invasion, insurrection, émeute,

ordre de toute autorité civile ou militaire, incendie, inondation, intempérie ou autre condition météorologique extrême, retard dans le transport, indisponibilité d'équipements ou de matériels, panne, sabotage, grève ou conflit de travail, défaut de pièces coulées ou forgées, ou encore incapacité des fournisseurs de DELTAFLUID à respecter leurs promesses de livraison.

6. EXPEDITION / DOMMAGES OU RETARD DANS LE TRANSPORT / RISQUE

Sauf obligation mentionnée dans le chapitre "Garantie" ci-après, pour les Incoterms® EXW et FCA, la responsabilité de DELTAFLUID cesse à la prise en charge des produits par le transporteur. En cas de perte ou de dommage pendant l'expédition, le Client doit adresser la réclamation uniquement au transporteur. Cependant, dans la mesure du possible, DELTAFLUID apportera au Client toute assistance pour faire valoir la réclamation du Client à l'encontre du transporteur, à condition que DELTAFLUID en soit informé à l'avance. Pour tout autre Incoterms®, se reporter à la législation en vigueur. Les réclamations portant sur du matériel manquant doivent être adressées par écrit dans les dix (10) jours suivant la réception des marchandises par le Client. Si DELTAFLUID ne reçoit pas de notification écrite dans un délai de dix (10) jours, les marchandises sont réputées livrées dans leur intégralité. Sauf accord écrit contraire, DELTAFLUID se réserve le droit de procéder à des envois partiels et de soumettre les factures partielles correspondantes.

7. RESERVE DE PROPRIETE

DELTAFLUID reste propriétaire des produits et prestations fournis par elle jusqu'au paiement complet par le Client et encaissement effectif de leur prix. Elle a la faculté d'en reprendre possession à tout moment si ces conditions ne sont pas remplies. A défaut de paiement, le Client accepte que DELTAFLUID conserve tous les acomptes qui ont été effectués sur le prix d'achat du matériel au titre des dommages et intérêts. DELTAFLUID est libre d'entrer dans les locaux où les marchandises peuvent être situées et de les faire enlever en tant que propriété de DELTAFLUID, sans préjudice du droit de DELTAFLUID de recouvrer d'autres frais ou dommages que DELTAFLUID pourrait subir en raison de ce non-paiement.

8. RESPONSABILITE

La responsabilité globale de DELTAFLUID envers le Client pour toutes réclamations et responsabilités découlant des présentes Conditions Générales de Vente ou liées à celles-ci ou liées aux droits et devoirs du Client ou de DELTAFLUID, ne doit pas dépasser le prix des articles achetés. En aucun cas la responsabilité de DELTAFLUID envers le Client n'inclut les dommages secondaires, indirects, consécutifs ou punitifs. Le terme « dommage consécutif » inclut, mais sans limitation, la perte de bénéfices ou de revenus prévus ainsi que tout autre frais engagé.

9. GARANTIE

Les produits vendus sont couverts par la garantie contre tout vice de fabrication ou défaut de matière première à condition que les produits et services concernés aient été utilisés selon les conditions applicables. La période de garantie est de douze (12) mois à compter de la date d'installation des produits ou dix-huit (18) mois à compter de la date d'expédition des produits ou services au Client, la première de ces 2 périodes arrivant à échéance prévalant. Une autre période de garantie, spécifique pour cette vente précise, pourra avoir été stipulée par écrit et devra avoir été acceptée par DELTAFLUID pour être valide. Pour des composants non fournis par DELTAFLUID mais liés ou raccordés à sa fourniture, la garantie du fabricant du produit défectueux s'applique selon le défaut qui lui est imputable. La garantie est limitée à la réparation ou au remplacement des produits défectueux, au choix de DELTAFLUID, sous réserve que le Client ait informé DELTAFLUID par écrit pendant la période de garantie et que le client ait retourné les produits défectueux directement à l'usine DELTAFLUID, correctement emballés, les frais de transport restant à la charge du Client. Une inspection interne devra vérifier que la réclamation du Client est conforme aux termes de la garantie. Le Client doit assumer toutes les responsabilités et dépenses pour le démontage, l'enlèvement, le remontage et le transport liés aux produits sous garantie. Les mêmes obligations s'appliquent aux produits réparés ou remplacés fournis par DELTAFLUID. DELTAFLUID n'est pas responsable pour les dommages liés à une mauvaise installation de ses produits. DELTAFLUID n'assume aucune autre responsabilité de celles décrites ici. Toute autre garantie, légale, implicite ou explicite, incluant mais non limitée à des garanties de commercialisation ou d'adaptation des produits pour un usage autre que celui prévu, à des garanties contre toute contrefaçon, est ici expressément exclue. La garantie est exclue si le produit d'origine est modifié ou réparé par une personne autre que celle qui aurait pu être autorisée ou habilitée par DELTAFLUID. Elle est également exclue si le Client détourne le fonctionnement prévu du produit ou ne l'utilise pas en accord avec toute instruction écrite fournie par le fabricant. La réparation ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet d'interrompre ou de prolonger le délai de garantie des produits.

10. INSTALLATION

Sauf stipulation contraire, l'installation des produits doit être effectuée aux risques et aux frais du Client. Dans le cas où DELTAFLUID est mandaté pour superviser l'installation, sa responsabilité se limite à l'exercice du degré de compétence usuel dans le commerce quant à la supervision d'installations du même type. Le client reste responsable pour tous les autres aspects de l'installation y compris pour le respect des réglementations locales.

11. PRODUITS RETOURNES

Aucun Produit ne sera retourné à DELTAFLUID avant d'avoir eu son autorisation écrite. DELTAFLUID se réserve le droit de refuser tout retour ou de l'accepter sous réserve de paiement par le Client de frais de manutention ou de restockage si ceux-ci s'avèrent trop importants. Même si DELTAFLUID a accepté

le retour des produits, elle se réserve le droit de les accepter selon l'état dans lequel les produits arrivent au dépôt DELTAFLUID. Les produits ne seront pris en considération que s'ils sont dans leur état et leur emballage d'origine.

12. CONDITIONS DE PAIEMENT

Sauf stipulation contraire, les factures sont payables dans les trente (30) jours suivant la date de facture par virement bancaire. Le paiement en espèces et les escomptes pour paiement anticipé ne sont pas autorisés sauf autorisation expresse. Dans le cas de non-respect du délai de paiement, DELTAFLUID se réserve le droit de suspendre les futures livraisons jusqu'à l'obtention du règlement ou, le cas échéant, de l'assurance du règlement par le Client. Les conditions de paiement sont indiquées sur la facture. Toute facture non payée à échéance est assujettie à une pénalité de retard de paiement qui s'élève à 1,5% de la somme due par mois, ou, si ce taux est supérieur au taux maximal autorisé par la loi applicable, au taux le plus élevé autorisé par cette même loi. Dans le cas où le Client ne parvient pas à effectuer le paiement intégral dans les délais prévus et si DELTAFLUID décide de faire appel à un avocat ou à une agence de recouvrement pour aider à la collecte de la somme due, le Client accepte de payer tous les frais de recouvrement à DELTAFLUID, y compris les frais de l'agence de recouvrement ou de l'avocat ainsi que les frais de justice.

13. CHANGEMENTS ET ANNULATION

Les commandes acceptées par DELTAFLUID ne sont pas sujettes à modifications ou annulation par le Client, sauf consentement écrit de DELTAFLUID. Dans le cas où DELTAFLUID autorise les changements ou l'annulation, elle se réserve le droit de facturer au Client les coûts des dépenses déjà engagées et de tout engagement pris par elle notamment auprès de ses fournisseurs, y compris, et sans limitation, tout travail effectué, matériel acheté ainsi que les pénalités d'annulation du matériel commandé qui pourraient être imputées à DELTAFLUID par ses fournisseurs.

14. ACCORD

Une acceptation et une confirmation officielle de la commande du Client par DELTAFLUID valent accord complet soumis aux conditions générales de vente énoncées dans le présent document, et prévalent sur tous les devis, commandes ou accords précédents. A compter de l'acceptation des présentes CGV par le Client, DELTAFLUID se réserve le droit de citer le nom du Client à titre de référence dans tout document publicitaire, commercial et institutionnel (notamment sur son site internet), ce que le client déclare expressément accepter. La loi de France régira la validité, l'interprétation et l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente et de tout contrat dont ces termes et conditions font partie.